

COMMUNE de SERRA DI FERRO

Accusé certifié exécutoire

Arrondissement d'AJACCIO
Réception par le préfet : 12/11/2014
Canton de Sainte Marie Sicché
Publication : 12/11/2014

Pour l'"autorité Compétente"

E D E M B R E S		
Affé- au co- muni	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

N° : 14/45

Convocation le : 12 septembre 2014

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 10 novembre 2014

Publication : 10 novembre 2014

Le Maire-Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : 97^{ème} congrès des maires

L'an deux mil quatorze, le vingt septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Absents : Olivier BURESI

Pouvoirs donnés par : Marie-Pierre BARTOLI à Antoine GIORGI

Secrétaire de séance : Coralie MANCINI

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il compte se rendre au 97^{ème} Congrès des Maires de France qui se déroulera du 25 au 27 novembre 2014.

Il sollicite l'instance délibérante pour l'autoriser à prendre en charge les frais de son déplacement ainsi que ceux de Marie-Pierre BARTOLI et Séverine NARDINI, qui l'accompagneront.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ses membres présents d'accepter sa demande.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.